



EPREUVE OFFICIELLE BATEAU COUPE DE FRANCE à SAINT-JEAN-DE-LOSNE Bases réglementaires

Compétition de pêches aux leurres (coupe de France), en bateau, en 2 manches de 7 heures

PREMIERE MANCHE : BRIEFING 09h30.

La réception des compétiteurs se fera à partir de 07h30, le Samedi 30 septembre 2017, sur les installations du camping de Saint-Jean-de-Losne. La mise à l'eau des embarcations aura lieu à partir de 07h30.

Départ des équipages donnés devant le camping de Saint-Jean-de-Losne.

Départ par 5 toutes les 2 minutes ; ordre de départ fixé après tirage au sort.

La première manche se déroulera de 10h30 à 17h30, le samedi 30 septembre 2017, sur un secteur d'environ 13 kilomètres, allant du PK 221 (limite amont) jusqu'au PK 208 (limite aval).

Les compétiteurs devront rejoindre la zone de retour devant le camping de Saint-Jean-de-Losne. (17h30, plus le décalage du départ).

DEUXIEME MANCHE : BRIEFING 08h00

La réception des compétiteurs se fera à partir de 06h30, le Dimanche 01 octobre 2017, sur les installations du camping de Saint-Jean-de-Losne. La mise à l'eau des embarcations aura lieu à partir de 06h30.

Départ des équipages donnés devant le camping de Saint-Jean-de-Losne.

Départ par 5 toutes les 2 minutes ; ordre de départ fixé par tirage au sort.

La deuxième manche se déroulera de 09h à 16h, le dimanche 1^{er} octobre 2017, sur un secteur d'environ 13 kilomètres, allant du PK 221 (limite amont) jusqu'au PK 208 (limite aval).

Les compétiteurs devront rejoindre la zone de retour devant le camping de Saint-Jean-de-Losne. (16h, plus le décalage du départ).

POISSONS HOMOLOGUES :

Perche : Perca fluviatilis d'au moins **25 cm**.

Sandre : Stizostédion lucioperca d'au moins **50 cm**.

Brochet : Esox lucius d'au moins **55 cm**.

Black Bass : Microptérius salmoide d'au moins **30 cm**.

Silure : Silurus Glanis d'au moins **80 cm** (quota 3 unités, comptant pour le classement général coef 0,5)

QUOTA de 6 poissons

Ils seront présentés au bateau de contrôle ou aux postes fixes, durant le temps de pêche, pour y être mesurés ; seront retenus les plus longs de chaque espèce.

Le classement final se fait au cumul des millimètres des 6 plus grands poissons, toutes espèces confondues, avec 3 silures maximum.

PECHE INTERDITE POUR TOUS LES COMPETITEURS 7 JOURS AVANT L'OPEN : À PARTIR DU SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017 INCLUS.

LA VIOLATION DE CETTE MESURE AINSI QUE DES CONDITIONS DE NAVIGATION SUR LES SITES ENTRAINERA LA DISQUALIFICATION DES CONTREVENANTS (SANS LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION).

RECOMMANDATIONS :

Il vous faut consulter le règlement de la compétition (à votre disposition sur place). Nous vous recommandons la plus grande courtoisie envers les organisateurs, le jury ainsi qu'envers les gardes pouvant contrôler si vous êtes en règle avec la police de la pêche et de la navigation.

**LA VITESSE MAXIMUM SUR LE PARCOURS DURANT L'EPREUVE SERA DE 30 KM/H
EXCEPTE UNE ZONE A 12 KM/H DU PK 215.800 AU PK 214.300 !**

AUCUNE RETRACTATION D'ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTEE PASSE LE 20 SEPTEMBRE 2017 ;
APRES CETTE DATE, LES SOMMES VERSEES A L'ORGANISATION RESTERONT ACQUISES A LA GAULE DE BELLE DEFENSE.

Renseignements : Jean-Claude PACOU : 06 82 63 97 55 / jean-claude.pacou@orange.fr